

## Module EP 10 Droit rural

<b>Pré-requis</b>	Culture générale du niveau secondaire II.
<b>Compétence</b>	Les candidat/e-s expliquent les termes juridiques fondamentaux et décrivent les principales lois qui régissent la conduite d'une exploitation familiale agricole.
<b>Contrôle de la compétence</b>	60 minutes écrit (études de cas, avec utilisation du code des obligations, du code civil, de la loi sur le droit foncier rural et de la loi sur le bail à ferme)
<b>Niveau</b>	3 (examen professionnel)
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	Les candidat/e-s <ul style="list-style-type: none"><li>• comprennent les bases du droit des personnes, de la famille et des successions, en particulier du droit de succession rural, et en déduisent les conséquences sur la situation de la femme;</li><li>• expliquent les caractéristiques des principaux contrats;</li><li>• commentent les principales réglementations en matière de droit foncier et de droit de fermage. Elles interprètent leurs conséquences sur la remise de l'exploitation, en particulier concernant la situation de la femme;</li><li>• savent à qui s'adresser en cas de problèmes juridiques.</li></ul>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Principes essentiels du droit, constitution de l'ordre juridique, principes de l'application du droit</li><li>• Droit de la famille: droit du mariage, régime matrimonial, droit de la filiation, droit du divorce</li><li>• Droit des successions</li><li>• Droit des contrats: contrat de travail, contrat de location, contrat d'achat, société simple</li><li>• Droit du bail à ferme et Loi fédérale sur le droit foncier rural LDFR, en particulier du point de vue de la femme</li><li>• Droit des poursuites et faillites, responsabilité civile</li></ul>

<b>Certification</b>	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole et de gouvernante / gouvernant de maison.
<b>Durée de validité pour le prestataire</b>	4 ans dès la date d'enregistrement
<b>Prestataires</b>	Centres de formation en économie familiale et en agriculture
<b>Forme de l'offre</b>	Cours blocs, cours à la journée ou en soirée
<b>Durée (recommandation)</b>	40 heures, réparties en 30 heures de cours et env. 10 heures d'étude sur le plan personnel
<b>Validité</b>	6 ans à dater de la certification